

Annexe 2 à la délibération n°2025/032 du 26 juin 2025

TARIFS PISCINE MUNICIPALE

A - Droits d'entrée et abonnements

	Droit d'entrée	Abonnement 10 entrées	Carte annuel pour les sévriens	Carte annuel pour les non sévriens	Abonnement pour leçons (entrées incluses)
Plein tarif	4,50 €	36,00 €	165,00 €	199,00 €	-----
Tarif réduit	3,50 €	25,00 €	103,00 €	124,50 €	-----
Jeunes de 16 à moins de 26 ans avec carte d'étudiant	3,00 €	23,00 €	100,00 €	119,00 €	-----
Jeunes de 4 à 16 ans	3,00 €	23,00 €	-----	-----	-----
Enfants de moins de 4 ans	0,50 €	4,50 €	-----	-----	-----
Abonnement 1 leçon Valide 6 mois	-----	-----	-----	-----	23,00 €
Abonnement 5 leçons Valide 6 mois	-----	-----	-----	-----	113,00 €
Abonnement 10 leçons Valide 6 mois	-----	-----	-----	-----	180,00 €

Le tarif réduit est applicable :

- aux personnes titulaires de la carte de famille nombreuse,
- aux personnes de plus de 60 ans,
- aux chômeurs, sur présentation du bulletin de situation mensuel ou de la notification d'accords du Revenu de Solidarité Active de moins d'un an,
- aux entrées entre 7h et 8h30 ainsi que de 12h00 à 14h00, hors congés scolaires,
- aux personnes titulaires de la carte d'invalidité
- au personnel communal.

Sont exonérés du paiement du droit d'entrée, les titulaires de la carte loisirs délivrée par Dynamic Sèvres

B – Tarifs horaires de location des installations

	Grand bassin	Petit bassin	Demi petit bassin	Une ligne de nage	Double ligne de nage
Ecoles maternelles et Elémentaires publiques sévriennes	Gratuité	Gratuité	Gratuité	Gratuité	-----
Ecoles maternelles et Elémentaires publiques non sévriennes	162,00 €	62,00 €	-----	-----	-----
Ecoles et établissements privés élémentaires sévriens, Associations sportives sévriennes	33,50 €	14,50 €	8,00 €	8,00 €	-----
Lycée et collèges publics et privé sévriens	81,00 €	-----	-----	20,50 €	40,50 €
Associations, établissements privés ou organismes non sévriens	192,00 €	84,00 €	45,00 €	45,00 €	-----

C – Mise à disposition de personnel communal

- Maître Nageur Sauveteur de surveillance **29,50 €/heure**
- Maître Nageur Sauveteur de surveillance **21,50 €/45 minutes**
- Maître Nageur Sauveteur de surveillance **19,50 €/40 minutes**

- Maître Nageur Sauveteur d'enseignement **50,00 €/heure**
- Maître Nageur Sauveteur d'enseignement **38,50 €/45 minutes**
- Maître Nageur Sauveteur d'enseignement **34,00 €/40 minutes**
-

- Contribution financière aux frais de surveillance en cas d'utilisation partagée des bassins entre plusieurs associations, établissements ou (séquence d'une heure maximum) **14,00 €/heures**

Accusé de réception en préfecture
092-219200722-20250626-qllfX010001ee53-DE
Date de télétransmission : 07/07/2025
Date de réception préfecture : 07/07/2025